

ÉDITO

Sans contrefaçon, nous sommes écolos...

Voici venir le temps des élections communales... et l'apparition des nombreux noms qui qualifient les différentes listes. Ce n'est pas pas un phénomène nouveau. Naguère, à côté des noms officiels de partis, il existait souvent des LB (listes du bourgmestre) et des IC (intérêts communaux). Aujourd'hui, les candidats font preuve (d'un petit peu) plus d'imagination. Toutefois, le catalogue des mots reste limité et il est intéressant de noter que les termes choisis sont utilisés un peu partout par des groupes parfois bien différents. Voici donc un florilège (non exhaustif... loin de là) de certaines de ces « nouvelles » étiquettes de partis telles qu'elles ont été utilisées en 2018 (toutes les listes pour 2024 ne sont pas encore connues).

« Ensemble », à Doische, rassemblait le CDH (maintenant Les Engagés) et le MR. Il s'agit donc d'un cartel. C'était le cas également à Perwez où « Ensemble ! » réunissait des candidats du MR et d'Ecolo.

Parfois ce mot se liait avec un adjectif. Ainsi, à Frasnes le MR local et quelques non-apparentés avaient créé Ensemble citoyen. Il en est de même à Virton où le PS et des non-apparentés proposaient aux électeurs Ensemble Autrement. Le terme Union était également fort choisi. Il ne concernait pas seulement le PS et Les Engagés comme à Rebecq. Dans quelques cas, il s'agit du MR qui s'associait à quelques non-apparentés : à Somme-Leuze (Union communale) et à Erquennes (Union citoyenne). A Dinant, sous le terme Autrement, nous retrouvions un cartel constitué du MR et des Engagés.

Il y a également le cas de Vivant : Il s'agit bien d'un parti et non d'une appellation circonstancielle... qui d'ailleurs existe toujours en communauté germanophone. Il avait été fondé par un milliardaire et proposait un mixte étonnant d'idées sociales, citoyennes et ultra-libérales. Une fraction de ce groupe a fusionné avec l'Open VLD.

Toutefois ce marketing électoral ne concerne pas seulement les appellations. Aujourd'hui, la couleur joue également un rôle. Ainsi un parti a abandonné sa couleur orange pour du turquoise... qui semble perdre l'essentiel de son bleu pour devenir presque vert sur les affiches.

Quant à nous à Rebecq, qu'en est-il ? Malgré notre souhait, il n'a pas été possible de constituer une liste citoyenne intégrant notre parti. C'est peut-être regrettable, mais, finalement, nous nous trouvons devant une réalité claire. Sans contrefaçon, nous sommes écolos et nous sommes fiers de l'être. Les valeurs que nous défendons concernent notre avenir. Nous ne voulons pas que nos jeunes souffrent du manque d'anticipation des politiques passées. Cela se construit à tous les niveaux : l'Europe, le pays, la région... et la commune... C'est la force de notre formation par rapport aux listes circonstanciennes : même si nous ne nous trouvons pas forcément dans les exécutifs, nos parlementaires peuvent relayer nos préoccupations... En effet, Rebecq n'est pas une bulle fermée... Pensez-y le 13 octobre.

Marc



COCARDE ET BARBELÉ

Nous avons été suivis! Grâce à nous, nos écoliers bénéficient d'un repas équilibré, bien différent de la malbouffe industrielle que proposait une multinationale agroalimentaire, qui s'intéresse plus à ses bénéfices qu'à la santé des enfants.

On ne le répétera jamais assez, en refusant de signer la Convention des Maires (plan wallon "Pollec"), Rebecq s'exclut de toute une série d'avantages et de financements. Trop riche, notre commune???

LOBBYING, ETC. ETC.

Lors du conseil communal du 21 mai dernier, le président a parlé de « lobbying ».

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un jeu d'influence qui consiste à promouvoir, auprès des décideurs politiques, l'intérêt pour le gouvernement de favoriser tel secteur d'activité, telle technique ou tel produit.

Qui sont les lobbyistes?

Le plus souvent il s'agit de sociétés ou de groupes de pression mais parfois de politiciens entre eux.

Si le procédé n'est pas illégal dans l'absolu, son résultat trouve rapidement ses limites éthiques.

En effet, la tentation est grande, dans tous les cas, de tirer la couverture à soi et plusieurs situations vécues, nous le démontrent :

• Suite à l'application d'une taxe de circulation supplémentaire imposée aux camions sur les routes régionales, les carriers s'insurgent et font du lobbying auprès des ministres du gouvernement. Ils obtiennent la prise en charge, par la Région, de la taxe qu'ils doivent payer aux communes dont ils exploitent allègrement le sous-sol.

La commune de Rebecq, sans complexe ni remord, entre dans ce système qui consiste à faire payer, par les contribuables wallons, une taxe due par des entreprises pourtant largement bénéficiaires.

• Lors du même conseil, le président confirme que lui-même mène du lobbying auprès de ses collègues parlementaires afin d'obtenir de leur part un maximum de subventions en faveur des projets qu'il entend réaliser à Rebecq... parfois avec un résultat complètement nul.

Ainsi, en plus des interventions financières importantes des communes impliquées dans le projet SPORTISSIMO (plus de 750.000€ pour Rebecq) 3.500.000€ de subsides provinciaux sont engloutis dans une mare dont l'intérêt ne sera que pour les grenouilles et les canards, ce qui en soi n'est pas négligeable mais qui coûte, quand même, très cher aux contribuables que nous sommes.

Quant à nous, nous aimerions, pour le bien de tous, qu'en matière de participation financière à la vie communautaire, l'accent soit mis sur une intervention correcte des entreprises largement bénéficiaires (surtout si elles polluent !) et sur une solidarité des citoyens les plus aisés s'investissant dans des projets locaux équilibrés, par exemple via une coopérative communale de production et d'économie d'énergie.

Nous avons défendu cette idée lors du conseil en question en proposant d'aligner la taxe d'exploitation de nos deux carrières sur celle pratiquée par la ville de Lessines soit 605.000€ par an. Bien que reconnaissant que l'autonomie communale le permet, par volonté politique, la nouvelle majorité récemment constituée PS-Engagés-MR rejette notre proposition et maintient le montant de cette taxe à 375.000€.

La conséquence de ce choix politique, déjà ancien, est que, depuis 2016, le différentiel de taxation entre Lessines et Rebecq s'élève à 2.000.000 d'euros, que Rebecq a déjà définitivement perdus...



QUE SONT CENSÉS FAIRE LES CONSEILLERS COMMUNAUX ?

Être à l'écoute de la population :

NOUS L'AVONS FAIT !

Nous avons relayé les doléances des citoyens auprès des autorités, interpellé le collège communal ou encore nous sommes intervenus régulièrement au conseil communal, par exemple concernant : la mise à blanc de parcelles dans le bois de Strihoux, l'abattage d'arbres remarquables, la dégradation de monuments et du patrimoine, les poussières aux sorties de carrières, etc.

Être attentifs aux projets qui ont un impact sur la population et lancer des alertes :

NOUS L'AVONS FAIT !

En informant la population sur le projet très impactant de la « route de montagne ». Ce projet, a finalement été rejeté par le Conseil d'Etat, suite à la plainte des riverains que nous avons mobilisés et qui se sont regroupés dans l'ASBL « Le pavé ». La carrière Heidelberg Materials vient de déposer à la commune sa demande de permis unique faisant disparaître complètement la « route de montagne ».

Le nouveau projet qui consiste en une voirie à la périphérie sud de la future exploitation fige une situation en statu quo pour Quenast et Germinal.

Relayer les inquiétudes des Rebecquois auprès de nos parlementaires écolos pour qu'ils interviennent à leur niveau :

NOUS L'AVONS FAIT !

- pour le transfert de la prise en charge de la taxe-carrière de la Région wallonne vers les sociétés extractives ;
- pour la fameuse « route de montagne » ;
- pour la faillite de Sportissimo ;
- pour les effondrements de la motte ;
- pour les manquements de la majorité en matière de respect de la démocratie.

Être présents et proactifs pour les différents mandats qui nous ont été confiés :

ELLES/ILS S'INVESTISSENT AUSSI, CONSEILLERS COMMUNAUX OU PAS !

- Léon : au Conseil de police par sa participation active !
- Marianne : qui s'est engagée à fond comme conseillère CPAS et membre du bureau permanent.
- Angélique : comme membre de la Commission « Finances », elle a pu analyser les budgets et les comptes annuels, ce qui nous a amenés, nous groupe Ecolo, à proposer et obtenir des augmentations successives de la taxe carrières (voir plus haut).
- Angélique et Léon, ainsi que Patrick et Marc : participent régulièrement à la Commission Locale Développement Rural (CLDR).
- Violette : a, notamment, apporté ses compétences juridiques au Centre Culturel de Rebecq.
- Patrick : par son expérience professionnelle auprès de la Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) qui n'est plus à démontrer.
- Didier : cycliste au quotidien, est présent au Conseil de gérance du hall omnisport et commission des sports.
- Léon : quand la commune n'oublie pas de l'y convier, il participe à la commission consultative agricole.
- Léon prend part à la Commission paritaire locale spécialement affectée à la gestion des écoles communales



QUE SONT CENSÉS FAIRE LES CONSEILLERS COMMUNAUX ?

Préparer les conseils communaux, étudier les dossiers, s'informer et agir :

NOUS L'AVONS FAIT !

Par notre présence : la plus assidue parmi les groupes politiques représentés (seules 2 absences pour raisons de santé).

Par nos interventions : points complémentaires ou questions d'actualité à l'ordre du jour du conseil sur des sujets comme:

- l'augmentation de la taxe sur l'exploitation des carrières (qui, rappelons-le, est une multinationale...)
- résultat obtenu : grâce à notre bonne analyse du dossier, cette taxe a pu être augmentée de 60%, passant de 250.000€ à 395.000€ ;
- la remise en activité du comité de suivi des carrières qui était resté inactif pendant plus de 10 ans (certains des membres de l'ancien comité étaient d'ailleurs décédés !);
- le plan climat et la signature de la convention des maires présenté à plusieurs reprises mais cependant rejeté par une Union climato-sceptique. A ce propos, après l'annexion du MR par Union, cela ne risque pas de s'arranger !
- la création de mobi-pôles (endroits favorables au changement de moyens de déplacement dans la commune) : pas de résultat probant de la part d'Union, mais confirmation par le ministre de tutelle de notre interprétation de code de la démocratie contre celle de la majorité !
- la création d'un SUL à la rue de l'Ecole à Quenast pour faciliter l'accès en modes doux notamment pour l'école Wallactive : résultat obtenu !
- l'amélioration de la qualité des repas pour les enfants des écoles et donc fin de la nourriture industrielle néfaste pour leur santé : résultat obtenu ! Repas plus équilibrés, pas encore bio, mais on ne lâche rien !
- nos multiples interventions concernant le bien-être au travail du personnel communal (stress, abus d'autorité causant des maladies de longue durée, etc.);
- à propos de la faillite du projet Sportissimo, qui est surtout la faillite de la mégalomanie de son Initiateur et un gouffre financier pour les citoyens rebecquois entre autres;
- la plainte que nous avons déposée auprès de la fonctionnaire déléguée du SPW (Service public de Wallonie) concernant l'effondrement d'une motte. Nous avons ainsi mis en évidence la responsabilité de SAGREX, ainsi que l'apathie de l'autorité communale par rapport aux débordements de la carrière.

Et voici les personnes qui emmèneront la liste Ecolo aux prochaines élections communales!

Angélique Di Paola, conseillère communale, Marianne Carlier, infirmière et conseillère CPAS. Marc Verkoyen, ancien directeur d'école et coprésident de la locale Ecolo de Rebecq, Léon Jadin, conseiller communal et chef de groupe Ecolo, et enfin Patrick Michel, ancien responsable Facility Management à la Régie des bâtiments et membre actif d'Ecolo. Une décision collégiale qui mise sur l'expérience et l'engagement pour le bien commun!

LÉON



MARC

PATRICK

ANGÉLIQUE

MARIANNE

Éditeur responsable : Marc Verkoyen, chemin Ardoisière 27, 1430 Rebecq

Ont participé à ce numéro : Angélique, Léon, Marc, Marie-Claire, Patrick, Violette

Ce Fil de Vert a été imprimé sur du papier FSC et distribué par les membres et sympathisants d'Ecolo Rebecq.